



@letour  
#LAvenirAVelo

Boulogne-Billancourt, mercredi 11 mai 2022

## **LABEL « VILLE À VÉLO DU TOUR DE FRANCE » :** **108 VILLES DANS LA BONNE ROUE !**



### **À retenir :**

- **Le label « Ville à Vélo du Tour de France » consacre les collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo. En 2022, 28 villes ont pour la première fois présenté leur candidature, tandis que 6 des 80 villes labellisées en 2021 ont souhaité renouveler leur candidature. Ces villes françaises, danoises, néerlandaises, suisses et luxembourgeoises candidates pour cette deuxième édition ont toutes satisfait aux critères d'évaluation et obtenu un niveau de labellisation en adéquation avec les projets présentés dans les dossiers remis au jury.**
- **Ouvert à toutes les collectivités ayant accueilli au moins une fois le Tour de France ou le Tour de France Femmes avec Zwift, le label salue l'ensemble de la politique de promotion du vélo mise en place sur le territoire, qu'il soit un moyen de transport du quotidien, une source de loisir ou pour une pratique en compétition.**
- **La labellisation 2022 des communes s'opère alors que l'opération « Mai à Vélo » bat son plein. Cette opération met en avant les communes de France qui s'impliquent justement dans des opérations favorisant la pratique de la bicyclette.**

Félicitations et encouragements sont les maître-mots pour l'ensemble des 34 villes récompensées par le label 2022 « Ville à Vélo du Tour de France ». Les dossiers rédigés par les villes candidates ont mis en exergue leur motivation, au travers de la stratégie de développement des infrastructures cyclables et l'amélioration de la sécurité des cyclistes. Les collectivités ont également présenté les actions concrètes liées au soutien de la pratique loisir du vélo au sein de leur territoire et à la pratique sportive du vélo (déploiement d'infrastructures, amélioration de la sécurité des cyclistes, apprentissage avec le « Savoir Rouler à Vélo », stationnement et lutte contre le vol, entretien et réparation, outils de promotion...). Cette

année, 22 villes candidates sont présentes sur les parcours du Tour de France (16) et du Tour de France Femmes avec Zwift (7), Paris étant commune aux deux épreuves.

L'édition 2022 consacre Copenhague (Danemark), Paris et Valkenburg (Pays-Bas), 3 villes qui ont obtenu 4 vélos, signe d'une promotion exemplaire du vélo sous toutes ses formes. Les critères adoptés pour l'évaluation cherchent à juger de la dynamique en œuvre dans les communes davantage que du niveau actuel des infrastructures par exemple. La promotion 2022 honore onze villes de moins de 10 000 habitants, 8 villes moyennes, et 15 villes de plus de 50 000 habitants. Cette diversité nécessite un jugement tenant compte de la spécificité de chacun de ces territoires. Cette deuxième campagne du label porte à 108 le nombre de villes labellisées « Ville à Vélo du Tour de France », soit plus de 7 millions de personnes en France et dans 7 pays européens (Danemark, Belgique, Espagne, Pays-Bas, Irlande, Luxembourg, Suisse) qui bénéficient directement des solutions mises en place par les villes récompensées.

**Christian Prudhomme, directeur du Tour de France :**

« Cette deuxième édition permet de rappeler l'engagement du Tour de France aux côtés de toutes les collectivités pour la promotion du vélo. Le Tour de France, au travers de son programme L'Avenir à Vélo, s'engage pour la construction d'un monde de plus en plus cyclable. 108 communes sont désormais labellisées « Ville à Vélo du Tour de France », signe que cette démarche répond à un besoin pour les collectivités, qui souhaitent s'engager pour la mobilité à vélo. »

**Olivier Schneider, président de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) :**

« Le succès de cette édition montre qu'il manquait vraiment un label comme celui-ci. En effet, son impact va bien au-delà d'un panneau en entrée de ville, puisque la seule lecture de la grille d'évaluation sert d'inspiration, et même de miroir, aux collectivités désireuses de développer tous les usages et pratiques du vélo. Pour que le vélo change nos villes et nos vies, il faut favoriser les porosités entre les différentes pratiques et usages de la bicyclette. Si on aime le Tour, on ne demande qu'à pouvoir se déplacer à vélo, les questions que pose ce label permettent de guider les villes dans la création des conditions pour passer sereinement à l'acte, en toute sécurité. »

**Emilie Defay, rédactrice en chef adjointe à France Bleu Paris :**

« Cette année encore, nous avons constaté les efforts de toutes les villes candidates, petites ou grandes, pour développer le vélo. Et le Tour de France est un formidable encouragement pour que la fête du vélo ne dure pas seulement une journée au moment du passage du Tour mais toute l'année pour les cyclistes du quotidien. »

**Jean Ghedira, directeur communication, sponsoring et secrétariat général de LCL :**

« Partenaire du Tour de France depuis plus de 40 ans, LCL est la banque des mobilités douces et de tous les cyclistes. LCL apporte sa contribution à l'amélioration de la pratique du vélo pour un usage plus sûr et plus serein. Le label « Ville à Vélo du Tour de France » permet de récompenser les efforts entrepris par les différentes villes et de partager les bonnes initiatives. »

**Niveaux de labellisation des villes candidates pour la session d'attribution de 2022 :**

<sup>1</sup>Ville-étape du Tour de France 2022

<sup>2</sup>Ville-étape du Tour de France Femmes avec Zwift 2022

<sup>3</sup>Ville-étape du Tour de France et du Tour de France Femmes avec Zwift 2022

**VILLE À VÉLO** 2022  
TOUR DE FRANCE

Collectivité ayant démontré une volonté de **promouvoir la pratique**

- Carcassonne<sup>1</sup>
- Esch-sur-Alzette (Luxembourg)
- Lourdes<sup>1</sup>
- Mende<sup>1</sup>
- Tomblaine<sup>1</sup>

**VILLE À VÉLO** 2022  
TOUR DE FRANCE

Collectivité ayant une politique de **promotion du vélo structurée**

- Antony
- Argelès-Gazost
- Arras
- Bar-le-Duc<sup>2</sup>
- Châteauroux
- Epernay<sup>2</sup>
- Foix<sup>1</sup>
- Reims<sup>2</sup>
- Saint-Chaffrey<sup>1</sup>
- Saint-Etienne<sup>1</sup>
- Saint-Lary-Soulan
- Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Sélestat<sup>2</sup>
- Villers-sur-Mer

**VILLE À VÉLO** 2022  
TOUR DE FRANCE

Collectivité ayant une politique de **promotion du vélo engagée**

- Albi
- Alpe d'Huez<sup>1</sup>
- Belfort
- Calais<sup>1</sup>
- Dole<sup>1</sup>
- Lausanne (Suisse)<sup>1</sup>
- Meaux<sup>2</sup>
- Morzine-Avoriaz<sup>1</sup>
- Mulhouse
- Nanterre<sup>1</sup>
- Rosheim<sup>2</sup>
- Saint-Gervais-les-Bains

**VILLE À VÉLO** 2022  
TOUR DE FRANCE

Collectivité ayant une politique de **promotion du vélo exemplaire**

- Valkenburg (Pays-Bas)
- Copenhague (Danemark)<sup>1</sup>
- Paris<sup>3</sup>

Plus d'informations à propos du label « Ville à Vélo du Tour de France » [ici](#)



Cliquez pour télécharger



### Contacts presse

A.S.O.

Fabrice Tiano : [ftiano@aso.fr](mailto:ftiano@aso.fr) / +33.(0)6.33.86.28.64

Agence AFC

[contact@agenceafc.com](mailto:contact@agenceafc.com)

Aurélia Filho : +33.(7).85.82.89.72

Guillaume Bertel : +33.(6).27.05.70.21